

Horizon 2020, l'instrument financier communautaire destiné aux acteurs de la recherche et de l'innovation (R&I) est sous-utilisé par les entreprises françaises

Horizon 2020 : un programme majeur

Le programme communautaire de financement de la R&I européenne, Horizon 2020, a été lancé en 2014 et consacre, de 2014 à 2020, **74 milliards d'euros** à des activités de R&I couvrant l'ensemble de la chaîne de l'innovation, depuis l'observation du principe de base jusqu'au système complet et qualifié. Horizon 2020 est un programme majeur du financement de la R&I en France : **pour la seule année 2014, les acteurs français de la R&I ont bénéficié de 985 M€ de subventions dans le cadre d'Horizon 2020** ; ce montant est à mettre en regard de l'enveloppe de 414,3 M€ allouée la même année dans le cadre des appels à projets de l'Agence nationale de la Recherche (ANR) ou du montant de 177,4 M€ alloué par le Fonds unique interministériel (FUI).

Horizon 2020 et l'Energie

Le composante « Energie » de Horizon 2020 réserve 5 700 M€ entre 2014 et 2020 à des appels collaboratifs à la thématique Energie avec une augmentation significative de l'enveloppe annuelle qui passe de 611 M€ en 2014 à 876 M€ en 2020 (+30%). D'autres composantes (matériaux, transports, climat...) du programme Horizon 2020 consacrent aussi des fonds à la thématique Energie. **Sur la seule période 2014-2015, ce sont ainsi 574 M€ de subventions UE qui se sont ajoutés aux 1 260 M€ du programme Energie pour un total de 1 834 M€.**

Pourquoi participer à Horizon 2020 en tant qu'entreprise ?

Horizon 2020 finance les entreprises participant à des projets collaboratifs européens de R&I. Ces projets permettent de développer et d'industrialiser de nouvelles technologies dans les domaines de l'efficacité énergétique, des énergies renouvelables (solaire photovoltaïque ou thermique à concentration, éolien, géothermie, énergies marines...), du stockage, des réseaux, de l'hydrogène, de la capture et du stockage du CO₂, de la flexibilité des centrales fossiles, des villes et quartiers intelligents... jusqu'à des développements souvent proches du marché. Ces projets coopératifs d'excellence permettent de collaborer avec les meilleurs acteurs du secteur européens et non européens et **d'accéder ainsi à de nouveaux marchés**, de nouvelles technologies ou de nouvelles zones géographiques, y compris hors de l'Union.

Horizon 2020 : des financements importants pour des activités de R&I

Le Programme Horizon 2020 est ouvert à tous les acteurs de la recherche et de l'innovation : entreprises (petites, moyennes ou grandes), universités, organismes de recherche, autorités publiques, collectivités locales... Pour les entreprises, **la subvention communautaire couvre de 70% à 100% (en fonction du niveau de maturité technologique) des coûts directs éligibles, c'est-à-dire les couts directs** (personnel -salaires, charges sociales et autres inclus dans la rémunération du personnel en respect de la législation nationale ou du contrat de travail-, consommables, déplacements, amortissement des équipements, sous-traitance) **et indirects**. Dans un objectif de simplification, les coûts indirects sont fixés au taux forfaitaire de 25% des coûts directs éligibles.

Il convient de noter que les subventions du Programme Horizon 2020 ne constituent pas des aides d'Etat¹.

Une participation française en deçà de son potentiel

Si la France participe à 18,5% des publications à fort impact de l'UE 28² du domaine de l'Énergie, les équipes françaises ne bénéficient que de 9,1% (127M€) de la composante Énergie d'Horizon 2020 derrière l'Allemagne (247M€, 17,7%), le Royaume-Uni (178M€, 12,7%) et l'Espagne (169M€, 12,1%). **La participation des acteurs français de la R&I au programme Énergie d'Horizon 2020 est bien en-deçà du potentiel français de R&I.** Malgré un taux de succès très honorable (19%), **les équipes françaises soumettent en effet beaucoup moins de projets que les autres grands pays de l'UE aux appels du programme Énergie d'Horizon 2020** : 1 130 propositions françaises contre 2 300 propositions pour l'Allemagne, 2 600 pour l'Espagne et l'Italie, 1 900 pour le Royaume-Uni. Le nombre de participation des équipes françaises à des propositions Énergie d'Horizon 2020 est du même ordre que celui de pays plus petits : 950 pour les Pays-Bas, 800 pour la Belgique. Une plus grande implication des entreprises françaises, grands groupes ou ETI, pourrait contribuer à améliorer cette situation.

Des entreprises s'impliquent fortement dans le programme Horizon 2020

Pour 2014 et 2015, les entreprises européennes ont bénéficié de 580 M€ de subvention (dont 60 M€ pour les équipes françaises) pour la composante Énergie d'Horizon 2020. Sur cette période, Siemens a ainsi participé à 54 projets (53,6 M€ de subvention) dont 13 projets (25M€ de subvention) sur la seule composante Énergie ; autre exemple, Arcelor Mittal avec 9 projets (8M€ de subvention UE) dont 3 projets (7,1 M€ de subvention) pour la composante Énergie.

Une faible participation française dans les équipes d'évaluateurs

La France est également peu présente dans les équipes d'évaluateurs car les experts français sont moins nombreux dans la base d'experts de la Commission que leurs homologues allemands, anglais, italiens ou espagnols. Or, **les compétences acquises en participant au processus d'évaluation des projets Horizon 2020 permettent de mieux appréhender ce programme et favorise la constitution et le dépôt ultérieurs des meilleures propositions.** L'expertise attendue par la Commission peut être technique mais aussi concerner l'innovation, la gestion de projet, le développement économique...

Un contexte très favorable qui doit encourager les entreprises françaises à participer plus activement

La Commission européenne actuelle, plus encore que celle qui l'a précédée, privilégie compétitivité, innovation et création d'emplois. **Les grandes entreprises françaises du secteur de l'énergie ont donc la possibilité d'utiliser bien plus intensivement qu'elles ne le font aujourd'hui l'instrument Horizon 2020, notamment pour mener à bien des projets de démonstration et d'industrialisation et, ce dans un contexte international.** Ce point a été souligné au sein de la section Europe du Conseil national de l'industrie. L'engagement français des entreprises françaises doit s'inscrire dans la durée afin de bénéficier de la courbe d'apprentissage à Horizon 2020.

¹ Communication 2014/C 198/01 de la Commission européenne

² Source MENESR (2012)